ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 4028

Texte de la question

INONDATIONS

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Yves Jégo. Monsieur le Premier ministre, ma question porte également sur l'événement climatique de ce week-end qui a touché, le long du Loing, des communes comme Moret-sur-Loing ou Saint-Mammès qui se trouvent dans ma circonscription.

Au-delà de la compassion, de la solidarité et du travail formidable accompli par les bénévoles, ainsi que par les services publics, nous avons, effectivement, besoin de comprendre ce qui s'est passé.

Pourquoi ce qui vient d'être évoqué par Jean-Pierre Door a-t-il aggravé, de façon considérable, la crue du Loing qui a atteint un niveau supérieur de cinquante centimètres à celui de la crue de 1910 ? Vous imaginez quelle catastrophe cela a pu représenter.

Nous avons également besoin de comprendre pourquoi, à Paris, les services de Vigicrues ont annoncé une crue sous-estimée d'un mètre. On a évoqué un *bug* informatique : il me paraît nécessaire de savoir ce qui s'est passé.

Au-delà de la compréhension, il nous faut tirer des conclusions. Nous sommes, nous députés du sud de la Seine-et-Marne, concernés par le niveau du Loing, de la Seine, de l'Yonne mais également par un grand projet assez pharaonique : celui des bassins de rétention de la Bassée, qui représente un investissement de 1 milliard d'euros pour la Seine.

On peut se demander aujourd'hui si cette somme, qui d'ailleurs n'est pas encore mobilisée, ne serait pas plus utilement employée au renforcement des affluents de la Seine plutôt que d'être investie dans un système déjà régulé.

M. Christian Jacob. Il a raison !

M. Yves Jégo. En effet, et Dieu merci, la Seine, au moins dans la partie concernée, n'a pas débordé.

Cette situation soulève beaucoup de questions : c'est pourquoi, nous allons, avec le président Vigier et le groupe de l'Union des démocrates et indépendants, déposer auprès du président de l'Assemblée une demande de création d'une mission d'information parlementaire, afin que l'information concernant ces événements puisse être partagée.

En effet, nous devons cette transparence aux Français, qui craignent de voir cet épisode se reproduire, comme aux sinistrés et aux victimes qui aujourd'hui attendent beaucoup de nous en la matière. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, *Premier ministre.* Monsieur le député, je me suis rendu dans votre département de la Seine-et-Marne. Nous avons également parlé de ces questions avec le président du conseil départemental.

Tout d'abord, j'ai déjà évoqué l'aide d'urgence aux entreprises, aux agriculteurs et aux particuliers, tout comme le soutien dont ont besoin les collectivités territoriales qui doivent reconstruire. Nous avons, en effet, parlé de l'Île-de-France et du Centre.

Sur une idée de Maurice Leroy, président du conseil départemental et député, nous avons également travaillé à ce fonds d'urgence qui peut s'appuyer sur les centres communaux d'action sociale.

Monsieur le député, je veux dire par là, tout simplement, que c'est avec l'ensemble des élus – et, je n'en doute pas un seul instant, le Parlement pourra apporter les éclairages nécessaires – que nous devons comprendre ce qui s'est passé.

Nous tirons également les leçons du passé. En effet, si nous avons décidé d'aller beaucoup plus vite et d'accélérer les processus de déclaration de l'état de catastrophe naturelle, c'est parce que nous avons tiré des enseignements des terribles inondations qui se sont produites dans les Hautes-Pyrénées il y a trois ans.

Si aujourd'hui notre système d'assurances fonctionne mieux – je l'espère, bien qu'il faille rester vigilant –, c'est parce que nous avons aussi tiré les leçons de ce qui s'est passé il y a quelques mois dans les Alpes maritimes.

Mon souci c'est qu'au moment où nous parlons, aucune personne, aucune entreprise, aucun commerçant ne soit oublié, car chacun a droit à cette solidarité, à ce soutien et à cette aide afin de pouvoir reconstruire son avenir.

Il faut, par ailleurs, effectivement, comprendre ces phénomènes : nous devons le faire avec méthode et avec le temps nécessaire, comme cela est fait à chaque fois. Beaucoup de plans de prévention ont été mis en œuvre, et beaucoup d'ouvrages ont été construits.

On a également tiré les leçons de l'épisode de la tempête Xynthia, mais à chaque fois que se produit un phénomène de ce type, nous avons besoin d'agir avec méthode et avec toute la transparence nécessaire. Toute la vérité doit en effet être faite, afin que cela ne puisse pas se reproduire.

Cependant, reconnaissons-le, l'épisode auquel nous avons dû faire face n'est pas terminé. Les orages qui sont annoncés, la crue de l'Essonne qui guette toujours dans le département du même nom, comme les risques liés à la marée en Normandie : tous ces éléments doivent être appréhendés.

Je nous crois cependant capables, grâce à l'engagement de l'État comme à celui des collectivités locales, de répondre à ces défis que nous lance la nature. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.)*

Données clés

Auteur : M. Yves Jégo
Circonscription : Seine-et-Marne (3e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question au Gouvernement

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG4028

Numéro de la question : 4028
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 juin 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 juin 2016